



Un marin sur le canal du midi

CARABOSSE

7 - 13 ans



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Pass'nautique

DANS TA VALISE :

- Serviette de table
- Casquette
- Bouteille d'eau (1L)
- Maillot de bain
- Chaussures d'eau

Canal du midi

REF : 074 014 001

Et c'est parti pour un séjour inédit à bord d'une véritable péniche !

Vivre pendant 14 jours une vie de marinier sur le canal du Midi qui relie l'océan à la mer, quelle aventure !

Au programme : de l'escalarbre, du canoë et de la slackline, mais aussi de nombreuses baignades en mer, en piscine, en lac et en rivière lors d'une randonnée aquatique !

On n'oublie pas les activités ludiques ou culturelles et, cerise sur le gâteau, une journée inoubliable à Aqualand pour s'éclater.

En plus de tout cela, des ateliers de cuisine à base de produits locaux, des journées à thème et une initiation au matelotage viendront pimenter les activités quotidiennes.



Canal du midi

LE SITE



Cette péniche est une embarcation traditionnelle de 30 m de long par 5 m de large, confortablement aménagée avec cuisine, sanitaires, grande salle, terrasse encastrée, pont supérieur, 4 compartiments cloisonnés avec lits superposés et 3 cabines à l'avant.

Le Canal du Midi relie les grandes régions du Languedoc, du littoral au Minervois. La péniche navigue à 6 km/heure. Cela permet au groupe de découvrir le parcours merveilleux de ce canal créé il y a plus de 300 ans ! Les paysages, les ouvrages d'art, les écluses, les ponts canaux défilent. Chaque instant est l'occasion d'une nouvelle découverte. Ce séjour riche

et diversifié alterne navigation et activités aquatiques, culturelles, sportives et ludiques variées. La navigation et la vie itinérante sur une péniche sont un mode de vie à la fois original, nouveau, riche en découverte et aussi un peu inhabituel, « hors du temps ». On se déplace au rythme du bateau, ce qui permet de découvrir le Canal du Midi et ses richesses ... mais aussi et surtout, de découvrir le bonheur de vivre ensemble à bord, dans un milieu où on apprend à partager. La vie collective est totale ce qui permet d'aborder le quotidien (activités, loisirs, repas, sommeil) d'une manière différente.

LES ACTIVITÉS

Accrobranche : (1 séance)

C'est au parc « Azimut Aventures » à Portiragnes-Plage que les enfants vont pouvoir vivre une demi-journée de folles sensations. Les encadrants du parc sont diplômés d'Etat. Chaque enfant est équipé d'un baudrier, d'une longe et de mousquetons. Au milieu des grands pins et platanes centenaires les enfants ont à leur disposition pas moins de 17 parcours (accessibles en fonction de la taille de chacun), et 700 m de tyroliennes sur plus de 140 ateliers.

Canoë : (1 séance)

La séance se déroule sur une journée. La base d'accueil est située à Puichéric et gérée par le prestataire « Eaurizon » qui dispose d'un matériel de qualité et adapté à l'âge et la taille des enfants. Ils s'équipent de gilets de sauvetage, d'un casque et d'une pagaie. Une initiation en matinée sur un plan d'eau permet d'évaluer le niveau du groupe et après le repas, ils partent en randonnée sur l'Aude pour avancer à leur rythme et profiter de l'environnement riche du fleuve (végétation, oiseaux, libellules...). Cette activité est encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat. ***Pass'nautique obligatoire**

Aqualand : (1 séance)

Sensations et fous rires garantis pour cette journée au parc d'Aqualand située au Cap d'Agde ! Avec près de 20 attractions, chacun va pouvoir trouver son bonheur entre les différents toboggans à sensation et les piscines...

***Pass'nautique obligatoire**

Slackline :

Faire de la « slackline » consiste à marcher sur une sangle tendue entre 2 arbres, monnaie courante le long du canal. Les enfants se mettent en binôme pour y parvenir : un sur la « slack », l'autre au sol pour aider l'équilibriste avec la main ou l'épaule.

Lorsque l'équilibre est trouvé, plusieurs « figures » sont possibles : marcher en arrière, rester sur un pied, faire demi-tour... les plus agiles tenteront de faire un saut et d'atterrir sur la sangle ! L'activité est encadrée par l'équipe du séjour.



Navigation :

Pour devenir un vrai marin d'eau douce, une initiation au matelotage et aux nœuds marins s'impose. Et tout au long du séjour, les petits marins pourront observer la conduite de la péniche, les manœuvres d'éclusage et d'amarrage... Lorsque la péniche est à quai, le temps est consacré à la découverte ou aux activités.

Baignades en mer, lac et piscine :

Les baignades s'effectuent sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...) Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau. Les baignades se font en lac, à la mer ou en piscine. ***Pass'nautique obligatoire**

Et aussi... :

Des activités ludiques ou culturelles autour du canal agrémentent les journées. Pour les cuisiniers en herbe, des ateliers de cuisine ludiques afin de confectionner de bons petits plats équilibrés, à base de produits locaux et bien évidemment des journées à thème viendront pimenter les activités quotidiennes.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Un directeur et un animateur pour 8 enfants en moyenne. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge.

La Péniche est conduite et manœuvrée par Paul, capitaine, et Aurélie, responsable de bord. Ils feront partager leur savoir avec passion.

LE TRANSPORT

Les trajets s'effectuent en train jusqu'à la gare d'Agde ou de Narbonne selon le sens du trajet. Les enfants se rendent à la Péniche à pied ou bien en car.

SANTÉ

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avisés. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

ALIMENTATION

Les repas seront préparés à base de produits frais et locaux. Ils seront confectionnés à bord, par la responsable de bord qui est aussi cuisinière. Les enfants pourront participer à l'élaboration des repas, s'ils le souhaitent. Chacun pourra donner un petit coup de main à la cuisinière, et ainsi mettre ses connaissances et compétences au service du groupe. Les enfants peuvent amener leurs propres recettes de cuisine afin d'en faire profiter les copains du séjour. Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.



HYGIÈNE

Chaque enfant aura la responsabilité de ses affaires. Il aura la possibilité de laver le petit linge à la main à terre (lessive fournie). Un lavage collectif en laverie sera effectué en milieu de séjour. Il faut prévoir des vêtements solides, peu fragiles et faciles à laver. Il est important de bien marquer les vêtements au nom de votre enfant ! Pour les baignades en piscine, obligation d'avoir un slip de bain, pas de caleçon. Il est impératif de fournir à votre enfant une paire de baskets confortables et un petit sac à dos pour qu'il puisse porter ses affaires lors des sorties (eau, crème solaire, lunettes...).

ARGENT DE POCHE

Une somme de 15 € par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.

COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe pédagogique fera son maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants.

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

TELEPHONE Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois le jeune décide de l'emporter durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement. Vous pouvez joindre les animateurs en fin d'après-midi.

E-MAIL Vous avez la possibilité d'écrire par mail à votre enfant à l'adresse suivante : croisieres.occitanes@gmail.com



AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour sur votre espace personnel. Le directeur publiera sur le BLOG la “lettre aux jeunes”. Ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci le directeur donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

DOCUMENTS

A déposer sur l’espace client :

- Fiche sanitaire
- Pass’Nautique

A remettre le jour du départ :

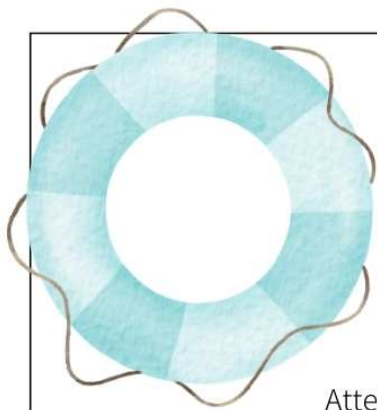
- Médicaments + ordonnance
- Fiche trousseau
- L’enveloppe contenant l’argent de poche

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu’elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d’accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l’autorité parentale, c’est pourquoi, nous vous conseillons de souscrire un contrat d’assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...





Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) _____

Titulaire du diplôme : _____

Date de délivrance du diplôme : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à _____ le _____

Cachet et signature :

TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR L'ENFANT	A L'ARRIVÉE	AU DÉPART
POUR LA TOILETTE					
Peigne / Brosse à cheveux	1				
Brosse à dent et dentifrice	1				
Gel douche	1				
Shampoing	1				
Crème solaire	1				
Serviette de toilette	1				
POUR TOUS LES JOURS					
Hauts manches courtes	7				
Slips / Culottes	9				
Paires de chaussettes	7				
Hauts manches longues	2				
Pantalons	2				
Shorts	2				
Jogging	1				
Pulls / sweats	2				
Pyjamas	2				
Veste / blouson / K-way	1				
POUR LES ACTIVITÉS					
Casquette	1				
Serviette de plage	1				
Sandales / Baskets	1				
Maillot de bain	1				
Claquettes / Tongs	1				
Lunettes de soleil	1				
Petit sac à dos	1				
Gourde	1				
LES PETITS +					
Paquets de mouchoirs	2				
Serviettes de table	2				
Nécessaire de courrier (enveloppes, timbre)	1				
Sac à linge sale	1				
AUTRES					